

Écrit par le 18 mai 2026

Neurologie : le Vaucluse invente sa médecine de territoire



Face à l'explosion des maladies neurologiques et aux délais croissants d'accès aux spécialistes, le Vaucluse inaugure sa première équipe de soins spécialisée en neurologie. Une réponse coordonnée et innovante pour améliorer l'accès aux soins dans un territoire confronté à une forte tension médicale.

C'est une première dans le département. En avril dernier, la [Caisse Primaire d'Assurance Maladie \(CPAM\) de Vaucluse](#), [l'Agence Régionale de Santé \(ARS\) Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) et dix neurologues libéraux ont officialisé la création de l'Équipe de soins spécialisée (ESS) du Comtat Venaissin, dédiée à la neurologie. Derrière cette structure encore méconnue du grand public se dessine pourtant une évolution majeure de l'organisation des soins. Créées en 2019, les ESS permettent à des médecins spécialistes de coordonner leur activité autour d'un projet médical territorial commun afin d'améliorer la prise en

Ecrit par le 18 mai 2026

charge des patients et de fluidifier les parcours de soins. Dans le Comtat Venaissin, l'initiative répond à une situation devenue préoccupante : difficultés d'accès aux consultations, délais de rendez-vous prolongés et tension croissante sur l'offre de neurologie.

Une organisation inédite pour répondre à l'urgence neurologique

Le constat n'est pas propre au Vaucluse. En France, les besoins en neurologie augmentent fortement sous l'effet du vieillissement de la population et de la progression des maladies neurodégénératives. Selon Santé publique France, près de 1,2 million de personnes vivent aujourd'hui avec une maladie neurologique chronique, parmi lesquelles la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, l'épilepsie ou encore la sclérose en plaques.



Copyright CPAM de Vaucluse

Une spécialité très demandée

La neurologie fait partie des disciplines médicales confrontées à une forte pression démographique. Le nombre de patients progresse plus vite que celui des spécialistes disponibles, notamment dans les

Ecrit par le 18 mai 2026

territoires semi-ruraux ou éloignés des grands centres hospitaliers universitaires. Egalement, les étudiants en médecine boudent cette spécialité qu'ils jugent trop complexe.

Une équipe de 10 professionnels

L'ESS du Comtat Venaissin a précisément été pensée pour répondre à cette fragilité territoriale. Le dispositif réunit dix neurologues libéraux installés à Carpentras, Avignon, Pertuis, Châteaurenard et Montélimar, épaulés par une coordinatrice et une infirmière en pratique avancée (IPA). Depuis le lancement du projet en 2021, l'activité a doublé en deux ans avec plus de 2 000 premières consultations réalisées en 2025, signe d'un besoin particulièrement important sur le territoire. Cette montée en charge s'inscrit dans une tendance nationale. Selon la Fédération française de neurologie, les délais d'accès à un neurologue peuvent dépasser plusieurs mois selon les territoires, notamment pour les consultations non urgentes.

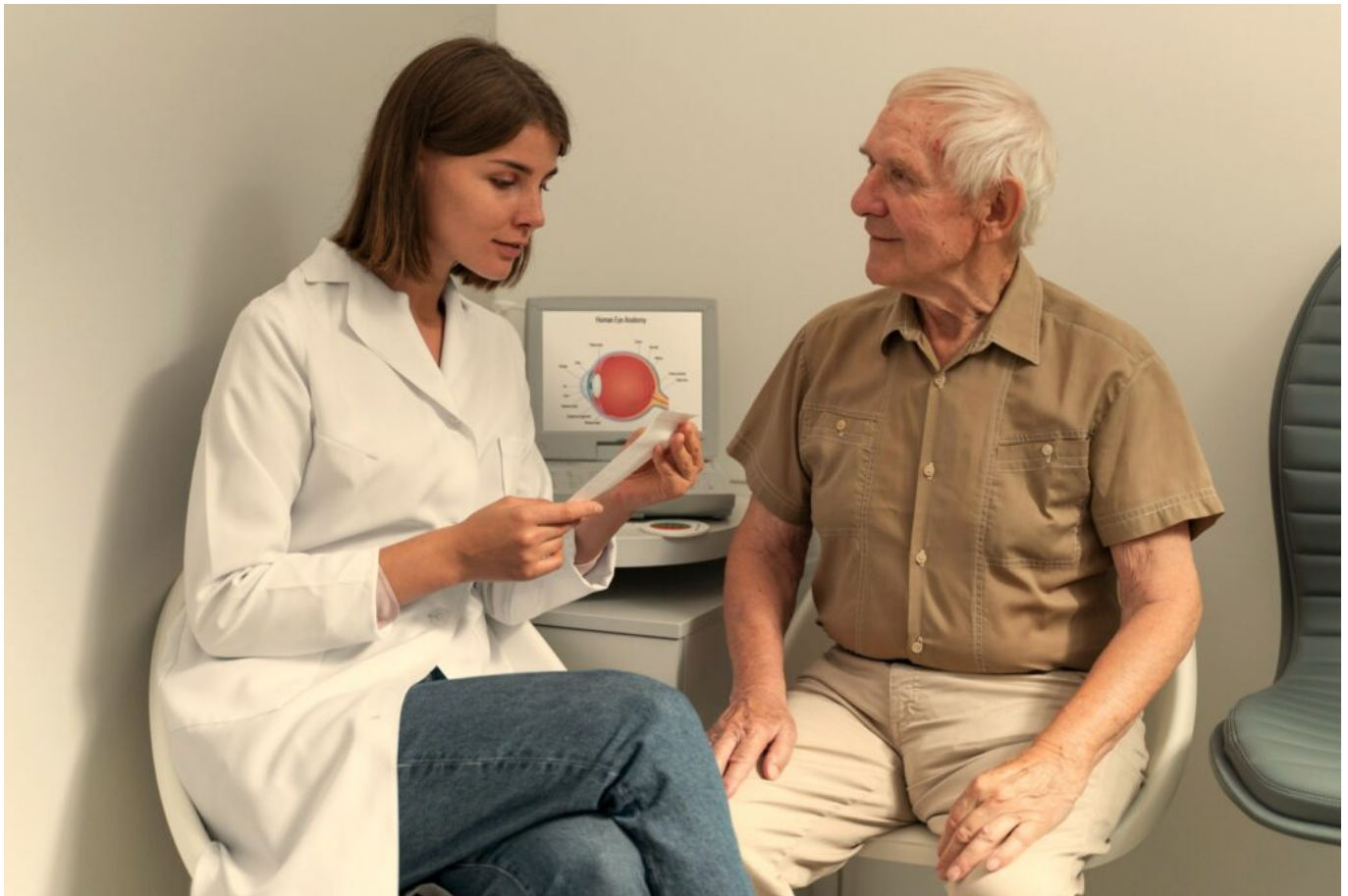
Une médecine plus coordonnée et plus réactive

L'ESS repose sur trois piliers : rapidité d'accès, coordination renforcée et innovation numérique. Concrètement, des créneaux sont réservés pour les situations neurologiques à fort enjeu, permettant aux médecins traitants d'obtenir plus rapidement des avis spécialisés. L'infirmière en pratique avancée assure quant à elle le suivi des patients complexes et facilite le lien entre médecine de ville et structures hospitalières.

La téléexpertise

Le projet mise également sur la téléexpertise et les messageries sécurisées afin d'accélérer les échanges entre professionnels. L'enjeu est crucial dans une spécialité où le facteur temps peut conditionner le pronostic. Accident vasculaire cérébral, suspicion de maladie neurodégénérative, troubles cognitifs ou pathologies neuromusculaires nécessitent souvent des diagnostics rapides et une coordination étroite entre les différents acteurs du soin. L'ESS a ainsi noué plusieurs partenariats structurants avec les orthophonistes, les CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé), le GHT-Neuro d'Avignon (Groupement hospitalier de territoire) et le CHU (Centre hospitalier universitaire) de Marseille pour les dossiers complexes.

Ecrit par le 18 mai 2026



Copyright Freepik

Vieillesse de la population et maladies neuro-dégénératives

Si les maladies cardiovasculaires ou les cancers concentrent souvent l'attention médiatique, les pathologies neurologiques représentent pourtant un enjeu de santé publique majeur. L'Organisation mondiale de la santé estime que les affections neurologiques constituent désormais la première cause d'incapacité dans le monde. En France, le vieillissement de la population accentue cette pression. Selon l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), le nombre de personnes atteintes de maladies neurodégénératives devrait fortement augmenter dans les prochaines décennies, entraînant des besoins croissants en consultations spécialisées, en suivi coordonné et en accompagnement des aidants. En Vaucluse, où certaines zones restent médicalement fragiles, la question de l'accès rapide à la neurologie devient donc stratégique.

Une nouvelle logique territoriale des soins

En cela, la création de cette ESS traduit une transformation plus profonde du système de santé français passant d'une médecine fragmentée à une organisation collective et territorialisée. L'Assurance maladie et l'ARS soutiennent financièrement cette évolution. Après une aide au démarrage de 12 000€ en 2021 puis 15 000€ consacrés à la structuration du projet, l'ESS bénéficiera d'un financement annuel de

Ecrit par le 18 mai 2026

50 000€ à partir de 2026. Pour les autorités sanitaires, ces nouvelles organisations doivent permettre de mieux répartir les ressources médicales existantes, tout en limitant les ruptures de parcours et les renoncements aux soins. Dans un Vaucluse confronté au vieillissement de la population et à la raréfaction de spécialistes, l'ESS du Comtat Venaissin pourrait devenir un modèle appelé à essaimer dans d'autres disciplines.

L'équipe de l'ESS du Comtat Venaissin

L'ESS de neurologie du Comtat Venaissin regroupe 10 neurologues libéraux, les docteurs Bruno Perrouy, Pierre-Jean Gonon, Corinne Querel-Gonon, Anne Revol et Chloé Hirtz de Carpentras ; Valérie de Borchgrave d'Avignon, Géraldine Ast de Pertuis, Nathalie Grosmaire et Hervé Fayolle de Montélimar ; Alain Just de Chateaurenard ; Laura Dubousquet coordinatrice et Marie-Thérèse Casta-Jardi, infirmière en technique avancée (IPA).

Mireille Hurlin

CPAM 84, des membres du Conseil vent debout contre la Convention pluriannuelle de gestion



Ecrit par le 18 mai 2026

La CPAM 84 -Caisse primaire d'assurance maladie Vaucluse - a présenté aux membres de son Conseil les objectifs nationaux de la Convention d'Objectifs de Gestion (COG 2023-2027) ainsi que le Convention Pluriannuelle de Gestion (CPG) du Vaucluse. Pour la première fois, en France, des membres du Vaucluse -également représentants syndicaux- ont voté contre et s'en expliquent.

Une première en France

Si le Conseil de la CPAM 84, dans une très grande majorité, a approuvé les 6 axes de gestion, il a cependant sévèrement taclé la CPG (Convention pluriannuelle de gestion)- de Vaucluse. Une première en France. En cause ? Un budget de la masse salariale établi, en moyenne, 1,5% d'augmentation alors que l'inflation est au-delà des 5% ; La suppression programmée de plus de 22 postes à partir de maintenant et jusqu'en 2027 ; Un traitement des indemnités journalières effectué à +30 jours pour les assurés sociaux -non subrogés-, et plus de 47 jours pour les entreprises, des retards de paiement dûs au rationnement de moyens.

Alors même que la CPAM 84 est classée 7^e sur les 104 existantes

en termes de classement de satisfaction ce qui est une très bonne place, soulignent les membres du Conseil de la CPAM 84 , les moyens manqueront de plus en plus pour satisfaire à la demande des assurés sociaux, précisent-ils. Pour Jacques Gas conseiller CPAM, Jean-Paul Sadori, président de la CPAM 84 ; Virginie Casamatta 1^{re} vice-présidente et Jean-Marc Gruselle, conseiller, c'est le cœur même de la Sécurité sociale qui est mis en danger.

Fuite des personnels experts

Les membres du Conseil de la CPAM 84 réclament de nouvelles propositions et souhaitent un arrêt de la dégradation des services. 'On nous demande de voter pour ces six axes -que nous approuvons- mais on ne nous donne pas les moyens de les appliquer' ; 'Et l'on nous dit qu'il faudra renoncer, au plan national, à 1700 emplois, dont plus de 22 pour le Vaucluse' ; 'Les métiers de la CPAM ne sont plus attrayants et les personnels experts, récemment formés, fuient pour des postes plus engageants, ailleurs'.

Ecrit par le 18 mai 2026



De gauche à droite Jacques Gas conseiller CPAM 84, Jean-Paul Sadori, président de la CPAM 84 ; Virginie Casamatta 1^{re} vice-présidente CPAM 84 et Jean-Marc Gruselle, conseiller CPAM 84

L'intelligence artificielle en cause

'IL est finalement évoqué un gain de productivité qui ne se fait pas encore actuellement mais qui sous-entend l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) qui n'est pas encore mise en place et qui ne devrait l'être qu'en 2027, mais en attendant cela n'est pas le cas' détaille Jean-Paul Sadori.' 'De plus l'accueil numérique a ses limites' reprend Virginie Casamatta,. Quant à l'accueil physique, il ne se fait plus sans prise de rendez-vous au préalable.' Autres chiffres ? En Vaucluse, le nombre d'appels téléphoniques a doublé depuis 2019 et le nombre de courriels devrait augmenter de 38% d'ici 2025'.

Trop de réduction d'effectifs pour faire face

'Nous voulons mettre un terme au rationnement des moyens mis en œuvre depuis des années et qui dégrade le service Vauclusien, d'autant que la situation ne se présente pas sous les meilleurs augures avec une augmentation du vieillissement de la population et des maladies chroniques. C'est une véritable

Ecrit par le 18 mai 2026

atteinte, depuis des années, aux acquis de la Sécurité sociale, qui dispose de moins en moins de moyens pour des demandes de plus en plus affluentes. Aujourd'hui, en Vaucluse, nous avons décidé de dire Stop !' Nous demandons plus de postes !' martèlent les membres du Conseil.

Les 6 axes de gestion

Garantir aux usagers une offre de services performante et personnalisée ; Assurer l'accessibilité territoriale et financière du système de soins ; Faire de la prévention, des enjeux de la transition écologique et de la santé publique un marqueur de l'engagement de l'assurance maladie ; Impulser et accompagner la transformation et l'efficacité du système de soins ; Déployer une stratégie ambitieuse de lutte contre la fraude ; Soutenir opérationnellement nos ambitions grâce à la performance et l'efficacité de la branche.

Vaucluse : la caisse primaire d'assurance maladie inaugure l'œuvre de Pablito Zago



Écrit par le 18 mai 2026

œuvre corporate. J'ai voulu représenter à la fois le personnel et les assurés. »

Vivant et travaillant à Avignon, Pablito Zago a été choisi par la CPAM de Vaucluse pour son ancrage local. Sa récente collaboration avec la caisse d'allocation familiale (Caf), pour laquelle l'artiste a réalisé cinq totems hauts en couleur et en motifs, a également joué en sa faveur. Sa création artistique accueillera dorénavant les assurés de la région.

[Lire également - « Pablito Zago donne des couleurs à la nouvelle Caf de Vaucluse »](#)

J.R.

La CPAM de Cavillon réintègre ses locaux



Suite à [une fusillade qui avait eu lieu le 11 août dernier dans la cité du Docteur Ayme](#) à Cavillon, la

Ecrit par le 18 mai 2026

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Vaucluse avait fermé son espace d'accueil situé dans la commune et s'était [installée dans les locaux de la Caisse d'allocations familiales](#) (CAF). Quasiment un an après les faits, la CPAM va enfin réintégrer ses locaux au 884 Avenue du Général de Gaulle.

Ainsi, à partir du mardi 7 juin prochain, les équipes de la CPAM de Cavillon pourront recevoir le public sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Il est possible de prendre rendez-vous depuis son compte [Ameli](#) ou en appelant le 3646.

V.A.

CPME 84 cherche son représentant pour siéger au Conseil d'administration de la CPAM 84

Écrit par le 18 mai 2026



La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) lance un appel à candidature pour le renouvellement d'un poste de titulaire pour le mandat au sein du Conseil d'Administration de la CPAM de Vaucluse (Caisse primaire d'assurance maladie).

La fréquence des réunions est d'un Conseil d'Administration paritaire (un collègue employeurs et un collègue salariés) par trimestre qui a lieu généralement sur Avignon ainsi qu'une réunion de commission par mois en moyenne.

Conditions principales d'éligibilité

Etre âgé au moins de 18 ans et au plus de 65 ans à la date d'effet de la nomination (le 66ème anniversaire ne doit pas être atteint) ; Ne pas exercer de fonction d'assesseur ou d'assesseur suppléant du pôle social ; Ne pas percevoir, à quelque titre que ce soit, des honoraires de la part d'un organisme du régime général de sécurité sociale ; Etre adhérent de la CPME 84, à jour de cotisation.

Pour toute précision sur les modalités de cette fonction, merci de contacter le secrétariat de la CPME 84 au 04 90 14 90 90 ou contact@cpme84.org www.cpme84.com

MH

CPME 84, Qui veut prendre le mandat de la CPAM de Vaucluse ?



La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) lance un appel à candidature pour le renouvellement d'un poste de titulaire et 3 postes de suppléants pour le mandat au sein du Conseil d'administration de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie de Vaucluse.

La fréquence des réunions est d'un Conseil d'administration paritaire -un collège employeurs et un collège salariés par trimestre- qui a lieu généralement sur Avignon ainsi qu'une réunion de commission par mois en moyenne.

Les conditions d'éligibilité

Pour candidater il faut être âgé d'au moins 18 ans et au plus de 65 ans à la date d'effet de la nomination (le 66^e anniversaire ne doit pas être atteint) ; Ne pas exercer de fonction d'assesseur (même suppléant) du pôle social ; Ne pas percevoir, à quelque titre que ce soit, des honoraires de la part d'un organisme du régime général de sécurité sociale ; Être adhérent de la CPME 84 et à jour de ses cotisations. Enfin, les frais de déplacement sont remboursés selon les conditions en vigueur.

Pour mémoire

La CPAM accompagne la santé personne ou professionnelle de 60 millions d'assurés tout au long de leur

Ecrit par le 18 mai 2026

vie, en prenant en charge leurs soins, quels que soient leurs ressources, leur situation ou leur état de santé. Elle assure les relations de proximité avec les publics de l'assurance maladie. Pour toute précision contacter le secrétariat de la CPME 84 au 04 90 14 90 90 contact@cpme84.org

CPME Vaucluse. 4-6, avenue de la Reine Jeanne à Avignon. www.cpme84.com

MH

Sophie de Nicolai prend la direction de la CPAM Vaucluse



Sophie de Nicolai, 51 ans, devient la nouvelle directrice générale de la CPAM de Vaucluse (Caisse primaire d'assurance maladie). Elle succède à Dominique Létocart parti à la retraite au terme de 12 ans passés à diriger la structure. Sophie de Nicolai était précédemment directrice déléguée de la Carsat Sud-Est. Âgée de 51 ans, elle est diplômée de l'École nationale supérieure de la Sécurité sociale (EN3S) et a réalisé une grande partie de sa carrière à la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail du Sud-Est (Carsat-SE).

Ecrit par le 18 mai 2026

En savoir plus

La caisse primaire d'assurance maladie de Vaucluse emploie 500 collaborateurs répartis sur six sites dans le département. Elle est un des acteurs de la santé des vauclusiens, tant dans leur vie personnelle que professionnelle. La Caisse noue des liens de proximité avec les assurés, les professionnels de santé, les entreprises et les structures institutionnelles. Elle garantit l'accès universel aux droits, aux soins et à la préservation de la santé.

M.H.

CPAM : réouverture des agences d'Avignon, Cavillon et Orange sur rendez-vous



À compter du lundi 22 juin, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de Vaucluse rouvre ses espaces accueil d'Avignon (Rocade), de Cavillon et d'Orange sur rendez-vous uniquement. Les assurés sont invités à venir à deux personnes maximums et devront être munis de leurs cartes vitales. Le port du

Ecrit par le 18 mai 2026

masque et la désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique seront obligatoires avant de pénétrer dans les locaux.

Les agences seront ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Pour prendre rendez-vous : www.ameli.fr ou par téléphone au 3646.

La CPAM 84 au rendez-vous du versement des prestations



Malgré la crise sanitaire, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de Vaucluse assure la continuité de service. Cela concerne le paiement des indemnités journalières, les pensions d'invalidité et les rentes, le remboursement des frais de santé, le financement des hôpitaux et des cliniques privées. Au total, la CPAM 84 distribue ainsi quotidiennement 5,9 M€ par jour ouvré dans le département.

Par ailleurs, conformément aux mesures nationales pour limiter les contacts et les risques de transmission du covid-19, tous les accueils sont fermés jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, tous les

Écrit par le 18 mai 2026

courriers et documents doivent donc être adressés par voie postale à l'adresse suivante : « **CPAM de Vaucluse 84043 Avignon Cedex 9** ».

Cependant, il est recommandé pour toutes demandes ou démarches urgentes de privilégier les procédures dématérialisées :

Pour les employeurs :

Privilégier les services du portail net-entreprises pour toutes les déclarations telles que déclarations d'accidents de travail, attestations de salaires pour simplifier les démarches de vos salariés et accélérer le règlement des indemnités journalières subrogées ou non.

Pour les professionnels de santé :

Utiliser lors des consultations, les téléservices tels que les arrêts de travail, les déclarations de grossesse en ligne, certificats médicaux initiaux d'accident du travail ou encore les feuilles de soins électroniques pour simplifier les démarches de vos patients.

Pour les assurés :

Utiliser son compte Ameli (site internet ou applications smartphone et tablette) pour :

- . suivre ses remboursements de soins
- . suivre ses délais de paiements des indemnités journalières
- . télécharger une attestation de droits ou un relevé d'indemnités journalières
- . déclarer la naissance de son enfant ou encore faire la demande de sa carte Vitale en ligne et suivre son évolution
- . actualiser vos informations personnelles (téléphone, adresse, coordonnées bancaires...).